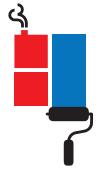


Rapport résumé 2024



Pensionskasse SMGV/feusuisse
Caisse de pensions de l'ASMPP/feusuisse
Cassa pensione ASIPG/feusuisse



Chères personnes assurées, chères entités employeuses,

L'année 2024 a une fois de plus montré à quel point les exigences liées à une prévoyance moderne sont variées et complexes. Modèles de travail flexibles, nouvelles configurations familiales ou projets de vie personnels: nos parcours individuels et nos réalités professionnelles sont plus diversifiés que jamais. Cette diversité place également la caisse de pensions ASMPP / feusuisse devant un défi de taille: garantir la stabilité tout en répondant à des besoins différents.

Avec un rendement total de 8,6 pour cent, nous sommes à nouveau parvenus à faire évoluer positivement les actifs immobilisés. Le degré de couverture a connu une progression réjouissante, à 123,3 pour cent fin 2024. Ces résultats nous ont permis de garantir une rémunération attrayante de 4,0 pour cent pour les personnes assurées actives. Grâce à cette stabilité financière, les promesses de rentes futures sont garanties.

Une prévoyance fiable exige non seulement de la stabilité, mais aussi une combinaison judicieuse de paramètres techniques, économiques et sociaux. Combiner de manière optimale ces facteurs reste un défi passionnant que nous devrons aussi relever dans les années à venir. Il ne s'agit pas seulement de trouver des solutions pour aujourd'hui, mais aussi de savoir comment la prévoyance peut s'adapter à un univers de vie de plus en plus dynamique. Notre priorité, elle, est inchangée: la couverture financière de nos personnes assurées à chaque étape de la vie, que ce soit à la retraite, en cas d'invalidité ou de décès.

Notre stratégie de placement, qui est axée sur la stabilité à long terme et à laquelle nous apportons des optimisations ciblées, a encore fait ses preuves en 2024. En tant qu'œuvre de prévoyance de la fondation collective proparis, nous bénéficions de conditions idéales et d'une collaboration

coordonnée. Grâce à la mutualisation des ressources et à la large répartition des risques, nous pouvons obtenir des résultats solides, même dans des périodes économiques difficiles, et honorer de manière fiable nos engagements envers les personnes assurées.

En plus des aspects techniques et financiers, il nous tient à cœur de souligner l'importance que revêt une prévoyance efficace dans le quotidien de nos personnes assurées. La caisse de pensions n'est pas seulement un mécanisme de couverture. Son rôle est aussi d'accompagner et d'informer les personnes assurées afin de les aider à prendre des décisions éclairées. Grâce à des informations claires et à un soutien personnalisé, nous voulons faire en sorte qu'elles aient confiance dans leur prévoyance vieillesse, indépendamment de la phase de vie dans laquelle elles se trouvent et des exigences politiques.

Mais notre réussite ne repose pas uniquement sur des chiffres. C'est surtout la contribution active des personnes sur les plans de la conception et de l'organisation qui permet à notre œuvre de prévoyance de rester robuste.

Je remercie toutes les personnes qui, à travers leur engagement, ont contribué à faire de la caisse de pensions ASMPP / feusuisse un partenaire solide et fiable en 2024 également. Ensemble, nous avons créé des bases fortes qui garantissent la sécurité aux générations actuelles mais aussi futures.

Jörg Bürgi

Caisse de pensions ASMPP/feusuisse
Président de la commission d'assurance

Actifs	Au 31.12.2024 en CHF	Au 31.12.2023 en CHF
Placements	426 499 297.65	367 885 752.67
Liquidités	10 307.10	1 491 366.97
Créances et prêts	11 821 635.55	10 822 761.70
Titres	414 667 355.00	355 571 624.00
Créances en titres de gages immobiliers sur immeubles	—	—
Placements auprès de l'employeur	—	—
Immeubles	—	—
Autres placements	—	—
Compte de régularisation actif	3 780 958.05	3 134 208.10
Actifs provenant de contrats d'assurance	260 254 383.00	259 495 528.00
Actifs	690 534 638.70	630 515 488.77
Passifs	Au 31.12.2024 en CHF	Au 31.12.2023 en CHF
Engagements	365 111.40	362 430.91
Prestations de libre passage et rentes	7 100.10	32 681.30
Banques / Assurances	—	181 455.10
Autres engagements	358 011.30	148 294.51
Compte de régularisation passif	39 879.40	58 467.05
Réserves de cotisations de l'employeur	5 969 017.43	6 155 704.33
Réserves de cotisations sans renonciation à l'utilisation	5 969 017.43	6 155 704.33
Réserves de cotisations avec renonciation à l'utilisation	—	—
Provisions non techniques	—	—
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	554 794 579.10	534 577 891.60
Capitaux de prévoyance des actifs	213 754 177.10	201 673 639.60
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	44 740 298.00	33 057 239.00
Passifs provenant de contrats d'assurance	260 254 383.00	259 495 528.00
Provisions techniques	36 045 721.00	40 351 485.00
Réserves de fluctuation de valeurs	75 463 159.00	73 224 341.00
Capital de la fondation, fonds libres / découvert	53 902 892.37	16 136 653.88
Situation en début de période	16 136 653.88	—
Augm. / Dimin. prov. d'une liquid. partielle	—	—
Excédent de produits / charges	37 766 238.49	16 136 653.88
Passifs	690 534 638.70	630 515 488.77

	01.01.-31.12.2024 en CHF	01.01.-31.12.2023 en CHF
Cotisations et apports ordinaires et autres	37 248 406.96	38 701 101.85
Cotisations des salariés	16 509 437.15	16 803 036.35
Cotisations des employeurs et des indépendants	16 949 730.60	17 201 792.60
– dont retraits des réserves de cotisations de l'employeur en vue de financer les cotisations	-1 020 517.15	-757 570.60
Primes uniques et versements supplémentaires	3 450 553.50	3 714 452.80
Cotisations d'assainissement salariés	–	–
Cotisations d'assainissement employeurs	–	–
Apports dans les réserves de cotisations de l'employeur	803 830.15	1 207 904.75
Subsides du fonds de garantie	555 372.71	531 485.95
Prestations d'entrée	17 052 577.35	15 920 750.89
Apports de libre passage	16 454 487.40	15 622 534.99
Apports en cas de reprise d'assurés	–	–
– Provisions techniques	–	–
– Réserves de fluctuation de valeurs	–	–
– Fonds libres	–	–
Versements anticipés EPL / divorce	598 089.95	298 215.90
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	54 300 984.31	54 621 852.74
Prestations réglementaires	-31 477 920.25	-29 360 931.05
Rentes de vieillesse	-9 090 643.15	-8 758 535.10
Rentes de survivants	-1 809 417.10	-1 721 862.65
Rentes d'invalidité	-2 496 155.85	-2 431 182.90
Autres prestations réglementaires	–	–
Prestations en capital à la retraite	-16 609 438.55	-14 731 787.45
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	-1 472 265.60	-1 717 562.95
Prestations de sortie	-24 925 597.70	-24 651 670.05
Prestations de libre passage en cas de sortie	-21 656 438.55	-22 727 682.20
Transfert de fonds suppl. lors de sorties collectives	–	–
Versements anticipés EPL / divorce	-3 269 159.15	-1 923 987.85
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-56 403 517.95	-54 012 601.10
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, de provisions techniques et de réserves de cotisations	-19 241 145.50	-15 387 528.00
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – actifs	3 600 446.40	2 226 092.00
Charges / produits de liquidation partielle	–	–
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – bénéficiaires de rentes	-11 683 059.00	-9 124 934.00
Dissolution / constitution de provisions techniques	4 305 764.00	-1 953 728.00
Rémunération du capital épargne	-15 680 983.90	-6 084 623.85
Dissolution / constitution de réserves de cotisations	216 687.00	-450 334.15
Produits de prestations d'assurance	21 917 723.40	20 228 879.00
Prestations d'assurance	14 220 516.40	14 243 142.00
Part d'excédents provenant des assurances	7 697 207.00	5 985 737.00

COMPTE D'EXPLOITATION

	01.01.-31.12.2024 en CHF	01.01.-31.12.2023 en CHF
Charges d'assurance		
Prime d'assurance	-7 574 576.45	-7 371 090.71
– Primes de risque brutes	-6 612 705.75	-6 931 916.60
– Primes pour frais de gestion	-5 764 597.90	-6 062 295.95
Apports uniques aux assurances	-848 107.85	-869 620.65
Cotisations au fonds de garantie	-712 477.00	-207 730.65
	-249 393.70	-231 443.46
Résultat net de l'activité d'assurance	-7 000 532.19	-1 920 488.07
Résultat net des placements	47 999 992.18	31 219 058.00
Résultat des liquidités	22 267.13	18 095.45
Résultat des créances et prêts	4 008.00	5 796.30
Résultat des titres	49 216 376.15	32 285 102.65
Résultat des créances en titres de gages immobiliers	–	–
Résultat des placements auprès de l'employeur	–	–
Résultat des immeubles	–	–
Intérêts moratoires sur prestations de libre passage	-15.00	-30.70
Intérêts sur les réserves de cotisations de l'employeur	-30 000.10	-5 768.70
Frais de gestion de fortune	-1 212 644.00	-1 084 137.00
Dissolution / constitution de provisions non techniques	–	–
Autres produits	21 746.03	5 144.19
Produits de prestations fournies	–	–
Autres produits	21 746.03	5 144.19
Autres charges	-13 092.20	-266.21
Frais de gestion	-1 003 057.33	-922 547.85
Administration générale	-936 553.68	-869 185.05
Frais de marketing et de publicité	–	–
Activités de courtage	-17 110.00	-8 177.40
Organe de révision et Expert en matière de prévoyance professionnelle	-44 992.65	-40 615.40
Autorités de surveillance	-4 401.00	-4 570.00
Excédent de produits / charges avant constitution / dissolution des réserves de fluctuation	40 005 056.49	28 380 900.06
Dissolution / constitution des réserves de fluctuation	-2 238 818.00	-12 244 246.18
Excédent de produits / charges	37 766 238.49	16 136 653.88

Forme juridique et but

La Caisse de pensions ASMPP/feusuisse est une œuvre de prévoyance de proposis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, siège à Berne. À travers sa caisse de pensions, la fondation proposis a pour but de permettre aux indépendants ainsi qu'aux entreprises membres de bénéficier de la prévoyance professionnelle selon la LPP, et éventuellement, de la couverture des autres besoins en prévoyance dans le cadre du 2^e pilier, à des conditions simples et avantageuses.

Les présents comptes partiels traitent exclusivement les données de l'œuvre de prévoyance et non celles des comptes consolidés de proposis au niveau de la fondation.

Organe suprême, direction et droit de signature

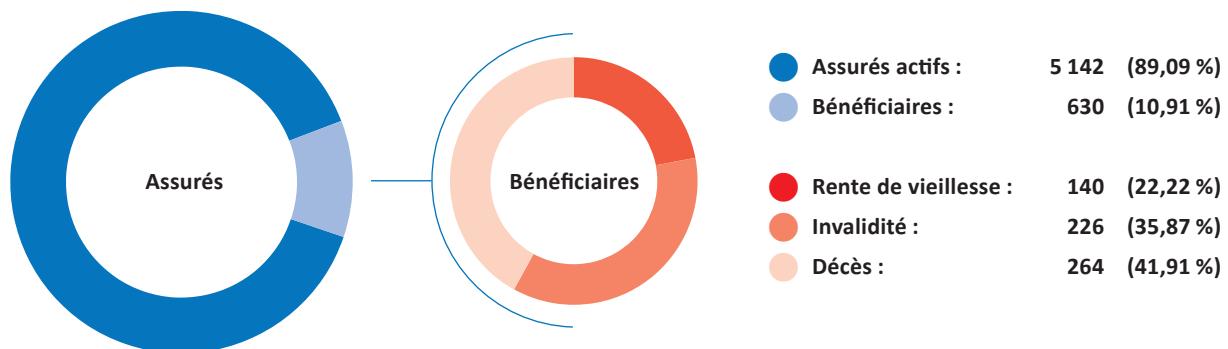
La commission d'assurance paritaire de l'œuvre de prévoyance se compose des membres suivants :

	Fonction	Empl./Sal.	Durée du mandat
Bürgi Jörg	Président	Représentant des empl.	2024–2028
Campanello Bruna	Vice-présidente	Représentant des sal.	2024–2028
Farner Thomas	Membre	Représentant des sal.	2024–2028
Farrér Corsin	Membre	Représentant des empl.	2024–2028
Giovannelli Vincenzo	Membre	Représentant des sal.	2024–2028
Kund Corinne	Membre	Représentant des empl.	2024–2028
König Michael	Membre	Représentant des empl.	2024–2028
Liebi Hanspeter	Membre	Représentant des empl.	2024–2028
Sabbadini Susanna	Membre	Représentant des sal.	2024–2028
Taha Ibrahim	Membre	Représentant des sal.	2024–2028
Adresse de l'organe d'exécution	Caisse de compensation des arts et métiers suisses Brunnmattstrasse 45, Postfach, 3001 Bern		
Contact	031 379 42 42 ak105@ak105.ch		
Organe de direction	Organe d'exécution de la Caisse de compensation AVS des arts et métiers suisses Directeur de la Caisse de pensions : Adrian Mast		
Droit de signature	L'œuvre de prévoyance n'a pas de personnalité juridique propre. Les actes juridiques ne peuvent être exécutés que par des représentants de proposis (entité juridique) disposant du droit de signature.		

Experts, organe de révision, conseillers, autorité de surveillance

Expert en matière de prévoyance professionnelle	Partenaires contractuels : Keller Experten AG, Frauenfeld Expert exécutant : André Tapernoux, Expert en caisses de pensions CSEP
Organe de révision	OBT AG, St. Gallen Réviseur principal : Christian Siegfried
Autres conseillers	Secrétariat de proposis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, Berne Jean-Claude Bregnard
Autorité de surveillance	Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF) Registre n° BE 836 Expertes chargées de la surveillance Audit externe : Esther Wegmüller Examen de l'organisation : Isabelle Künzli

Structure des groupes d'assurés et de bénéficiaires²



36,7

Assurés actifs, par rente de vieillesse¹

8,6 %

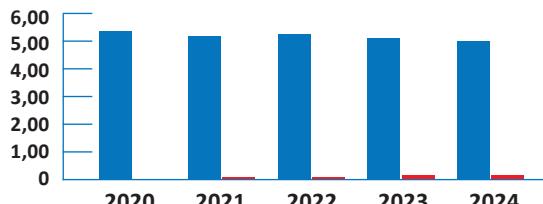
Rendement net sur le total du bilan

762

Entreprises

Structure actifs/ bénéficiaires de rentes³

(Nombre en milliers)

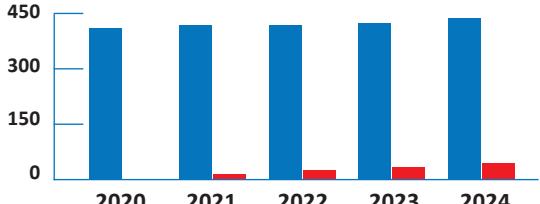


● Actifs

● Bénéficiaires de rentes

Capital de prévoyance des actifs/ des bénéficiaires de rentes³

(En millions de CHF)



● Actifs

● Bénéficiaires de rentes

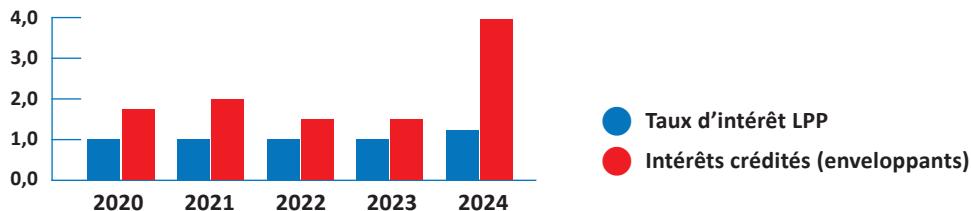
¹ ne comprend que les rentes de vieillesse autonomes

² le total des bénéficiaires de prestations (rentes de vieillesse autonomes, invalidité et décès) comprend également les rentes pour enfants et les rentes d'orphelins

³ ne comprend que les engagements liés aux rentes gérés de manière autonome

Taux d'intérêt LPP/ Intérêts crédités

(en %)



Conformément à la décision de la commission d'assurance, les excédents des assureurs ont été transférés dans les fonds libres.

Pour l'année 2024, le taux d'intérêt pour la prévoyance LPP et la prévoyance étendue s'élève à 4,0 % (année précédente 1,50 %), tant pour la part obligatoire que la part surobligatoire de l'avoir de vieillesse.

Dans le régime surobligatoire, les avoirs de vieillesse des hommes (âge terme de 65 ans) sont convertis en rentes à un taux de conversion de 5,0 %. Pour les femmes (âge terme de 64 ans), ce taux est de 4,88 %.

La commission d'assurance n'a décidé d'aucune adaptation des rentes surobligatoires selon l'art. 36 al. 2 LPP.

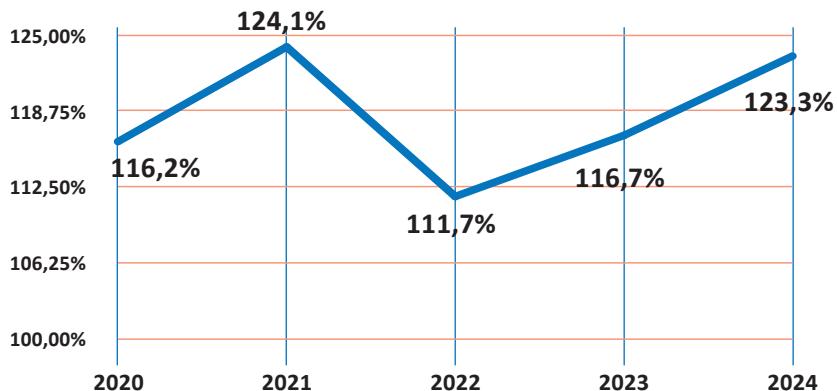
Avoir de vieillesse LPP :
CHF 348 771 021

Avoir de vieillesse surobligatoire :
CHF 100 435 465

77,6 %

22,2 %

Degré de couverture au 31.12.



100 %

Degré de formation des réserves pour fluctuations de valeurs cibles

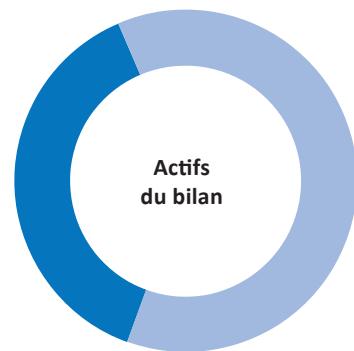
100 %

Transparence des coûts

0,28 %

Frais de gestion de la fortune (TER)

Actifs du bilan en CHF 690 534 639



● Actifs provenant de contrats d'assurance (37,69 %): 260 254 383
 ● Placements individuels (62,31 %): 430 280 256

Immobilier Suisse

121 675 885

Actions Marchés émergents

29 350 401

Actions Monde Small Cap

28 624 757

Liquidités¹

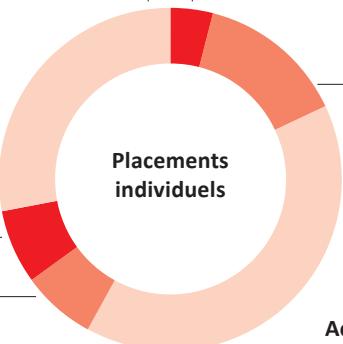
15 612 901

Actions Suisse

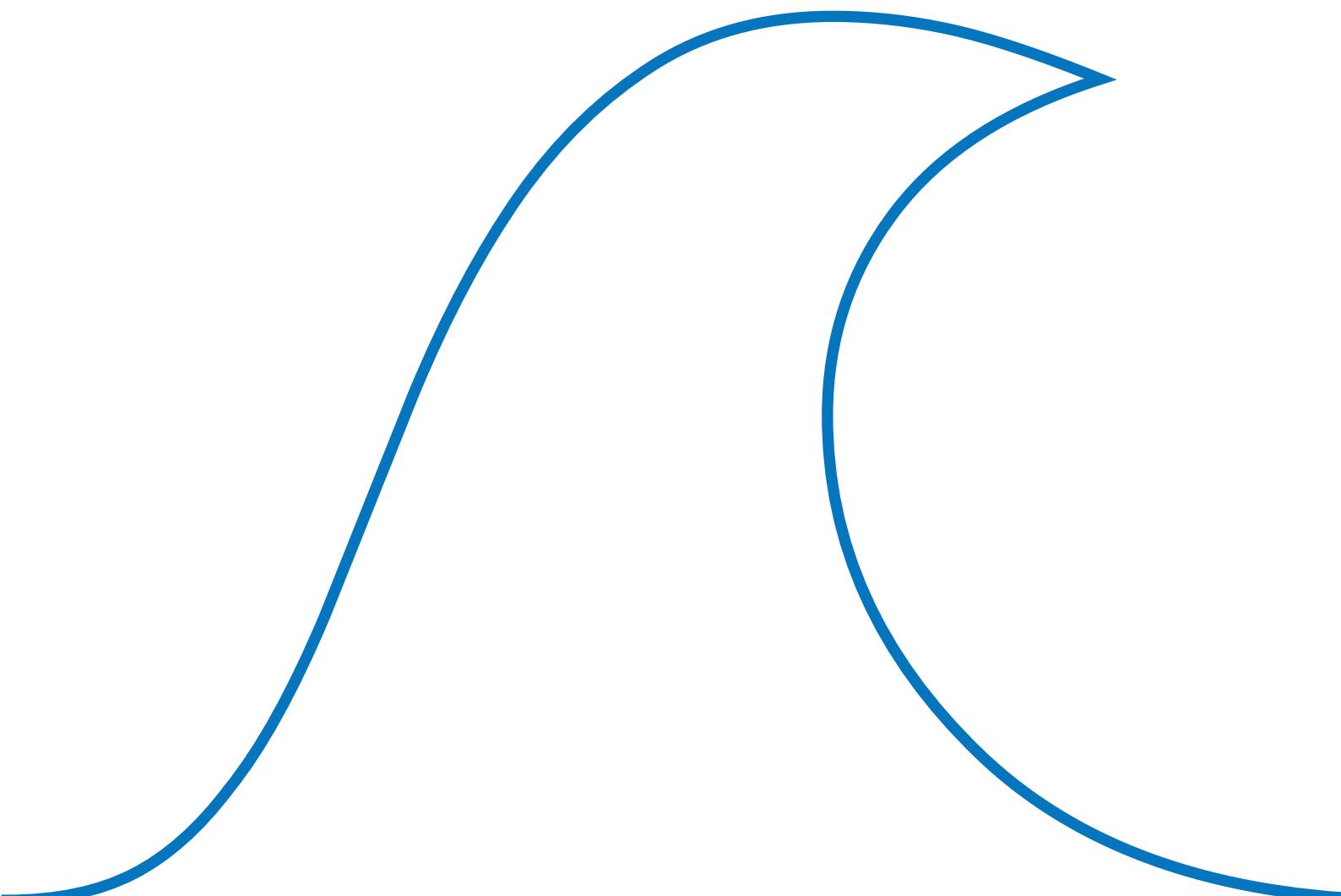
60 658 740

Actions Monde (couvertes)

174 357 572



¹ y compris trésorerie et équivalents de trésorerie, créances/prêts, actifs transitoires et autres placements





Pensionskasse SMGV/feusuisse
Caisse de pensions de l'ASMPP/feusuisse
Cassa pensione ASIPG/feusuisse

